

**Requête aux fins de saisine du juge des contentieux de la protection (Formulaire 16041\*02)**

Accéder au Formulaire – Cerfa 16041\*02

La requête vous permet de faire juger une demande de nature civile relative à un contrat de bail d'habitation ou à un crédit à la consommation, si vos demandes ne dépassent pas 5 000 € .

Les pièces à joindre à votre requête sont indiquées dans la notice d'accompagnement.

La requête doit être adressée au juge des contentieux de la protection du tribunal judiciaire ou du tribunal de proximité.



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00